



Comité Régional d'Équitation Auvergne-Rhône-Alpes



RÈGLEMENT EQUIMASTERS DRESSAGE 2024 CHAMPIONNAT RÉGIONAL CLUB - PONEY – PARA DRESSAGE CLUB

Période de qualification : du 23 octobre 2023 au 15 septembre 2024

Concours SIF : N°2505191

Date de clôture : 23 septembre 2024

Date de l'évènement : du 05 au 06 octobre 2024

Lieu de l'évènement : Parc du Cheval, Le Luizard, 01 Chazey-Sur-Ain

- **PRÉAMBULE :**

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application du règlement des compétitions FFE en vigueur : dispositions générales et dispositions spécifiques Dressage, complétées par les éventuels rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

La Commission Dressage du Comité Régional d'Équitation Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec les Comités Départementaux d'Équitation, a instauré un dispositif de qualifications pour le Championnat Régional Dressage Club.

Objectif :

- Favoriser et distinguer les performances de nos cavaliers pratiquant la compétition de Dressage Club, et les encourager, à travers les circuits départementaux, à participer au Championnat régional de Dressage
- Valoriser les circuits départementaux Dressage organisés par les CDE et les Clubs organisateurs.
- Développer les compétitions sur l'ensemble de la région et dynamiser la discipline.

Comité Régional d'Équitation Auvergne Rhône-Alpes

Maison Régionale des Sports, 68 Avenue Tony Garnier, 69007 Lyon
www.rhonealpesdressage.com

- **CONDITIONS DE QUALIFICATIONS :**

Les sélections sont organisées par les Comités Départementaux d'Équitation, qui établissent leurs propres règlements et classements, et qualifient leurs cavaliers à travers leurs circuits. Pour les départements sans dispositif de qualification, la sélection des cavaliers sera établie à partir du classement permanent FFE Club.

Les CDE peuvent qualifier un cavalier uniquement si ce dernier est licencié dans un club de leur département et s'il répond aux critères de sélection du règlement en vigueur. Les enseignants d'équitation titulaires d'un BEES, DEJEPS, DESJEPS, BPJEPS, ou CQP sont exclus des qualifications. Un cavalier ne peut être sélectionné que pour un seul niveau du Championnat Club. Un cavalier engagé dans le Championnat régional Club ne peut pas participer au Championnat régional Amateur/Critérium. Un quota de places par département, calculé au prorata du nombre de licenciés, a été établi. Ce quota ne concerne pas la catégorie Poney.

EQUIMASTERS DRESSAGE 2024					
Quotas de qualification par épreuves					
	Club 3	Club 2	Club 1	Club Elite	Total
Ain	4	4	4	4	16
Allier	2	2	2	2	8
Cantal	1	1	1	1	4
Drôme/Ardèche	5	5	5	5	20
Isère	7	7	7	7	28
Loire	4	4	4	4	16
Haute Loire	1	1	1	1	4
Puy de Dôme	3	3	3	3	12
Rhône	6	6	6	6	24
Savoie	2	2	2	2	8
Haute Savoie	5	5	5	5	20
Total	40	40	40	40	160

- **VALIDATION DES FINALISTES :**

Chaque CDE transmettra à Maxence Rondepierre (maxence3.rondepierre@icloud.com) la liste des cavaliers finalistes pour chacune des catégories Club 3, 2, 1 et Elite (fichier Excel de référence) avant le 24 septembre 2024, date de clôture des qualifications. En cas de désistement d'un cavalier sélectionné, le suivant dans le classement sera retenu pour participer au Championnat Régional

- **CHAMPIONNAT RÉGIONAL CLUB :**

Championnat	Samedi 5 octobre 2024	Dimanche 6 octobre 2024
Club Elite	Club Elite GP	Club Elite Libre (15 meilleurs du GP) Club Elite GP
Club 1	Club 1 GP	Club 1 Libre (15 meilleurs du GP) Club 1GP
Club 2	Club 2 GP	Club 2 Libre (15 meilleurs du GP) Club 2 GP
Club 3	Club 3 GP	Club 3 Libre (15 meilleurs du GP) Club 3 GP

Participation :

Seuls les cavaliers licenciés en région Auvergne-Rhône-Alpes et qualifiés par leurs départements peuvent participer aux épreuves du Championnat régional de Dressage Club. L'engagement d'un(e) concurrent(e) avec un cheval ou poney dans ces épreuves rend automatique sa participation au Championnat régional dans la catégorie concernée. Un couple cavalier/cheval/poney ne peut participer qu'à un seul niveau de Championnat.

Déroulement :

Les 15 meilleurs cavaliers du classement provisoire de la première étape, exprimé en pourcentage à trois décimales, participeront à la reprise Libre de la deuxième étape du Championnat Club. Les autres couples dérouleront à nouveau la reprise Grand Prix (épreuve consolante) de leur niveau.

Cas d'élimination, abandon ou non-partant :

Un(e) cavalier(e) éliminé(e), ayant abandonné ou étant non partant(e) lors de la première épreuve du Championnat, peut courir l'étape suivante.

Classement final du Championnat Club :

Le classement de chaque niveau du Championnat Club est déterminé par l'addition des moyennes obtenues par chaque couple cavalier/cheval-poney dans les épreuves Club GP et Libre. En cas d'ex-æquo, les couples sont départagés en fonction du total de leurs notes d'ensemble/artistiques des deux épreuves du Championnat Club. Enfin, si l'égalité demeure après ce deuxième tri, ils sont départagés sur la base du total de leurs notes d'ensemble obtenues de l'épreuve Grand Prix.

- **CHAMPIONNAT RÉGIONAL PONEY :**

Championnat	Samedi 5 octobre 2024	Dimanche 6 octobre 2024
Poney Elite	Poney Elite GP	Poney Elite Libre
Poney 1	Poney 1 GP	Poney 1 Libre
Poney 2	Poney 2 GP	Poney 2 Libre
Poney 3		Poney 3 GP

Participation :

L'engagement aux épreuves du Championnat Régional Poney est ouvert à tous les licenciés de la région Auvergne-Rhône-Alpes, sans quota ni condition de qualification. L'engagement d'un(e) concurrent(e) avec un poney sur ces épreuves rend automatique sa participation au Championnat de la catégorie concernée. Un couple cavalier/poney ne peut participer qu'à un seul niveau de Championnat.

Cas d'élimination, abandon ou non-partant :

Un(e) cavalier(e) éliminé(e), ayant abandonné ou étant non partant(e) lors de la première épreuve du Championnat, peut courir l'étape suivante.

Classement final du Championnat Poney :

Le classement final de chaque niveau de Championnat Poney est établi par couple cavalier/poney en additionnant les moyennes obtenues dans les épreuves Poney GP et Libre. En cas d'ex-æquo, les couples sont départagés en fonction du total de leurs notes d'ensemble/artistiques des deux épreuves du Championnat Poney. Enfin, si l'égalité demeure après ce deuxième tri, ils sont départagés sur la base du total de leurs notes d'ensemble obtenues de l'épreuve Grand Prix.

Le classement du Championnat Poney 3 est établi sur la base de la moyenne obtenue dans la seule épreuve Poney 3 GP.

- **CHAMPIONNAT RÉGIONAL PARA DRESSAGE CLUB :**

Championnat	Samedi 5 octobre 2024	Dimanche 6 octobre 2024
Club 1 - Grade 1	Grade 1 Club 1 Imposé	Grade 1 Club 1 Libre
Club 1 - Grade 2	Grade 2 Club 1 Imposé	Grade 2 Club 1 Libre
Club 1 - Grade 3	Grade 3 Club 1 Imposé	Grade 3 Club 1 Libre
Club 1 - Grade 4	Grade 4 Club 1 Imposé	Grade 4 Club 1 Libre
Club 1 - Grade 5	Grade 5 Club 1 Imposé	Grade 5 Club 1 Libre
Club 2 – Niveau 1	Club 2 – Niveau 1	Club 2 – Niveau 1 Libre
Club 2 – Niveau 2	Club 2 – Niveau 2	Club 2 – Niveau 2 Libre
Club 2 – Niveau 3	Club 2 – Niveau 3	Club 2 – Niveau 3 Libre
Club 3 – Niveau 1	Club 3 – Niveau 1	
Club 3 – Niveau 2	Club 3 – Niveau 2	
Club 3 – Niveau 3	Club 3 – Niveau 3	

Participation :

L'engagement aux épreuves du Championnat Régional Para Dressage Club est ouvert à tous les licenciés de la région Auvergne-Rhône-Alpes, sans quota ni condition de qualification. L'engagement d'un(e) concurrent(e) avec un cheval/poney sur ces épreuves rend automatique sa participation au Championnat de la catégorie concernée. Un couple cavalier/poney ne peut participer qu'à un seul niveau de Championnat.

Cas d'élimination, abandon ou non-partant :

Un(e) cavalier(e) éliminé(e), ayant abandonné ou étant non partant(e) lors de la première épreuve du Championnat, peut courir l'étape suivante.

Classement final Championnat Para Dressage Club :

Le classement final de chaque niveau de Championnat Para Dressage Club est établi par couple cavalier/poney en additionnant les moyennes obtenues dans chacune des épreuves de leur niveau (hors niveau Club 3). En cas d'ex-æquo, les couples sont départagés en fonction du total de leurs notes d'ensemble/artistiques des deux épreuves du Championnat Para Dressage Club. Enfin, si l'égalité demeure après ce deuxième tri, ils sont départagés sur la base du total de leurs notes d'ensemble obtenues de l'épreuve de la première étape.

- **ÉPREUVES LIBRES - DÉPÔT FICHER MP3 :**

Chaque concurrent devra déposer un fichier audio au format MP3, nommé selon le format suivant : NomPrénom_NomduCheval, sur la plateforme disponible dans la rubrique "Info Générale" du concours sur FFECompét/SIF, accessible également depuis www.rhonealpesdressage.com. La date limite de dépôt est fixée au lundi 30 septembre 2024.

- **SPÉCIFICITÉ CHAMPIONNAT :**

Toutes les reprises supports du championnat devront être présentées sans stick et non dictées.

- **REMISE DES PRIX :**

La remise des prix du Championnat Club, Poney et Para Dressage Club se tiendra dimanche 6 octobre 2024 au Parc du Cheval.

Conformément au règlement FFE, la participation à la cérémonie de remise des prix des couples classés est obligatoire. Les lauréats sont attendus en tenue.

- **VOS CONTACTS DÉPARTEMENTAUX :**

CDE 01 - AIN :

Florence MARTIN : cde01@ffe.com

Amélie DUDU : duduamelie@gmail.com

CDE 03 – ALLIER :

Christophe MAYER : laforge@live.fr

CDE 15 – CANTAL :

Sébastien ROUCHY : cde15@ffe.com

CDE 07-26 DRÔME-ARDECHE :

Joseph LALAUZE : cheval07@gmail.com

Gérard AUBERT : francegege.aubert@orange.fr

CDE 38 - ISERE :

Maxence RONDEPIERRE : maxence3.rondepierre@icloud.com

Aurélie PRIGENT : aprigent38@gmail.com

Maud PERRIN : ecuriedescalys@gmail.com

CDE 42 -LOIRE :

Thierry GRANGE : cde42@ffe.com

Jérémy CELESTE : cde42@ffe.com

Claire DUBESSY : claire.dubessy@sfr.fr

CDE 43 – HAUTE-LOIRE :

Luc CHANTEMESSE : cde43@ffe.com

CDE 63 – PUY DE DÔME :

Thierry BLANC : thierryb.ffcso@gmail.com

Philippe COLLIN : collin.philippe63500@gmail.com

CDE 69 – RHÔNE :

Sébastien DAUVERGNE : cde69@ffe.com

Marie-Pierre JOMARD : mariepierre.jomard@orange.fr

Marie DUTANG : mariedutang@gmail.com

CDE 73 – SAVOIE :

Sandra LAURENCOT : cde73@ffe.com

Martine BALLAGUIER : martine.balaguier@gmail.com

CDE 74 – HAUTE-SAVOIE :

Pirkko CHARBONNET : pirkkocharbonnet@yahoo.fr

Sophie ANDRIEU : sophie.andrieu7413@gmail.com

- **VOS CONTACTS RÉGIONAUX:**

Maxence RONDEPIERRE : maxence3.rondepierre@icloud.com

Responsable Championnat Régional Dressage Club-Poney-Para Club

Gérard MEDOLAGO : gerard.medolago@gmail.com

Président Commission Dressage CRE ARA

Infos : www.rhonealpesdressage.com